

# Conditions Générales de Vente (CGV)

## SCM NEURONA

### Charte Éthique & Conditions Générales de Vente

Dernière mise à jour : juillet 2025

#### 1. Informations légales

- Responsable : David Lux
- SIRET : 811 319 532 00040
- Adresse du siège : 1000 chemin des Plaines, 06370 Mouans-Sartoux
- Email : lux.david.consulting@gmail.com
- Téléphone : 06 11 93 37 88
- Site web : <https://neurona.app/neurona.info>
- Lieu des accompagnements en présentiel : Espace Mimont, 5 rue de Mimont, 06400 Cannes

#### 2. Charte Éthique de la SCM Neurona

##### 2.1 Préambule

La SCM Neurona (Société Civile de Moyens) est une structure indépendante dédiée à l'accompagnement psychocorporel par la Pleine Conscience Ciblée®.

Cette méthode, développée et enseignée par David Lux, repose sur une approche novatrice de la régulation des empreintes traumatiques inscrites dans le corps.

Elle ne se substitue à aucun soin médical ni à aucune psychothérapie conventionnelle. Elle constitue un chemin vers l'autonomie, la régulation intérieure, et la reconnexion au vivant.

##### 2.2 Notre mission

Notre engagement est de permettre à chaque personne accompagnée :

- De reprendre contact avec son ressenti corporel profond, souvent dissocié à cause de traumatismes inconscients ;
- D'identifier les mécanismes de compensation et les stratégies automatiques liées à ses peurs archaïques ;
- De localiser les empreintes traumatiques dominantes dans le corps, de les reconnaître sans les fuir, puis de les réguler par la présence consciente ;
- D'émerger d'une personnalité conditionnée par la peur pour retrouver un élan de vie libre et souverain.

## 2.3 Méthode et fondements

La Pleine Conscience Ciblée® repose sur les principes suivants :

- Le corps est porteur d'une mémoire non verbale, directement liée à des expériences traumatiques précoces.
- Ces mémoires se manifestent par des tensions nerveuses, des attitudes, des émotions figées, souvent à l'insu de la conscience.
- Le travail ne consiste pas à « comprendre » mentalement, mais à ressentir et traverser pleinement ce qui est inscrit dans le corps.
- En plaçant l'attention au cœur de la sensation sans jugement, sans intention d'en sortir, l'organisme active un mécanisme naturel de désomatisation.
- Le rôle de l'accompagnant est d'apprendre à l'individu à voir, ressentir et intégrer lui-même, et non d'agir à sa place.

## 2.4 Cadre d'exercice

Les accompagnants de la SCM Neurona :

- Ne sont ni médecins, ni psychologues, ni thérapeutes diplômés au sens du code de la santé publique (sauf mention explicite) ;
- Proposent un accompagnement non médical, non psychothérapeutique, basé sur le ressenti corporel et la transmission d'un processus de régulation autonome ;
- Ne posent aucun diagnostic et n'émettent aucune promesse de résultat ou de guérison ;
- Interviennent uniquement dans les limites de leurs compétences, et réorientent immédiatement toute personne présentant une pathologie avérée vers un professionnel de santé adapté.

## 2.5 Relation à l'accompagné

Nous considérons la relation entre accompagnant et accompagné comme une relation d'égal à égal, où chacun est pleinement responsable de son engagement.

L'accompagné bénéficie des garanties suivantes :

- Une écoute totale, neutre et bienveillante : l'accompagnant n'interprète pas, ne projette pas, et n'impose aucune grille de lecture psychologique ou spirituelle ;
- Un respect absolu du rythme personnel : aucune pression n'est exercée pour avancer plus vite que ce qui est juste pour la personne ;
- Une confidentialité intégrale : aucun contenu exprimé verbalement ou corporellement ne sera jamais transmis à un tiers ;
- Une sécurité émotionnelle : la séance est conduite dans un cadre stable, clair, avec une posture d'accompagnement contenant ;
- Une autonomie progressive : tout est fait pour que la personne puisse, à terme, réguler seule ses empreintes traumatiques par la conscience.

Nous affirmons que :

- L'accompagnant n'est pas un sauveur.
- L'accompagné n'est pas un patient, ni un « client à guérir », mais un être en chemin.
- L'accompagnement Neurona est un espace de lucidité, de présence, de transformation intérieure, et non un espace de projection, de dépendance ou de thérapie directive.

## 2.6 Cadre éthique et limites

Tout praticien de la SCM Neurona s'engage à :

- Refuser toute forme d'emprise, qu'elle soit émotionnelle, énergétique, psychologique ou spirituelle ;
- Ne jamais user de sa position pour influencer une décision personnelle, relationnelle, médicale ou financière de la personne accompagnée ;
- Maintenir une clarté de posture : ni sauveur, ni ami, ni mentor, mais serviteur du vivant qui guide uniquement par sa présence et sa lucidité.

## 2.7 Confidentialité et respect de la vie privée

- Aucun enregistrement audio ou vidéo d'une séance n'est réalisé sans accord explicite et éclairé.
- Les données issues des séances (par exemple via Fathom) sont utilisées uniquement sous forme anonymisée, à des fins d'amélioration de l'intelligence psychocorporelle Neurona.
- Les emails ne sont conservés que pour l'organisation pratique et ne sont jamais transmis à un tiers.

## 2.8 Démarche d'amélioration continue

La SCM Neurona fonctionne comme une communauté d'évolution, fondée sur :

- Le retour d'expérience,
- L'affinement de la méthode,
- L'écoute du réel vécu dans les corps.

Les contenus, méditations, cartes perceptives, outils numériques et formulations sont ajustés en permanence pour refléter la réalité du terrain.

## 2.9 Signature de la charte

Tout accompagnant de la SCM Neurona s'engage à :

- Respecter l'intégralité de la présente charte,
- Se former régulièrement à la méthode de Pleine Conscience Ciblée®,
- Contribuer à l'intégrité, la cohérence et l'authenticité du projet Neurona.

# 3. Conditions Générales de Vente (CGV)

## 3.1 Prestations proposées

a. Consultation individuelle en visio – 80 €

- Durée : 2 heures
- Visioconférence via Google Meet
- Paiement : après la séance, par lien sécurisé
- Objectif : accompagnement ciblé sur la perception dominante, activation de la pleine conscience ciblée

b. Atelier de graphologie – 20 €

- Durée : 2 heures
- En ligne, en groupe (maximum 10 personnes)
- Paiement : après l'atelier
- Objectif : initiation à la lecture de l'écriture comme expression de l'inconscient corporel

#### c. Accompagnement en présentiel – 150 €

- Durée : 2 heures
- Lieu : Espace Mimont, Cannes
- Paiement : après la séance, par espèces, chèque ou carte
- Objectif : accompagnement en profondeur avec guidance directe sur les tensions corporelles et les états d'effondrement, de sidération ou de blocage

### 3.2 Réservation et paiement

- Réservations possibles via email, téléphone ou formulaire web.
- Aucun acompte n'est demandé.
- Le paiement intervient après la séance.
- Paiements acceptés : lien sécurisé (Stripe), espèces, chèque ou carte.
- TVA non applicable (article 293B du CGI).

### 3.3 Annulation

- Annulation gratuite jusqu'à 48h avant le rendez-vous.
- En cas d'annulation dans les 48h, la séance est due, sauf cas de force majeure (certificat ou justificatif).
- Si l'atelier est annulé par l'organisateur, un report ou remboursement intégral est proposé.

### 3.4 Limites de l'accompagnement

- Le travail proposé n'a aucune visée médicale, ni curative.
- Aucune promesse de résultat ne peut être faite.
- L'efficacité dépend entièrement de la sincérité, de la disponibilité intérieure et de la présence réelle de la personne.

### 3.5 Décharge de responsabilité

Le client accepte pleinement :

- Que la méthode n'est pas thérapeutique au sens médical ;
- Que David Lux n'intervient pas sur les plans psychiatrique ou pharmacologique ;
- Qu'en cas de troubles mentaux, une orientation vers des soins conventionnels sera faite ;
- Qu'aucune crise émotionnelle ou absence de résultat ne pourra donner lieu à réclamation ;
- Qu'il demeure pleinement responsable de ses ressentis, décisions et actions.

### 3.6 Confidentialité et données personnelles

- Les données personnelles sont utilisées uniquement à des fins pratiques (rendez-vous, suivi).
- Le client peut demander à tout moment l'accès, la suppression ou la rectification de ses informations.
- Aucune donnée sensible n'est collectée ou transmise à des tiers.

### **3.7 Litiges – Droit applicable**

- La loi applicable est la loi française.
- En cas de litige, une tentative de médiation sera proposée.
- À défaut d'accord, le tribunal compétent est celui de Grasse.

### **3.8 Acceptation**

Toute réservation ou participation à une séance implique l'acceptation pleine et entière de cette charte et des CGV.

Souhaites-tu maintenant que je te l'exporte en PDF (avec logo et mise en page), ou en .docx pour modification ? Tu peux aussi me dire si tu veux un encadré signature pour que les accompagnants la signent.